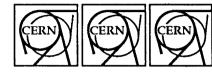


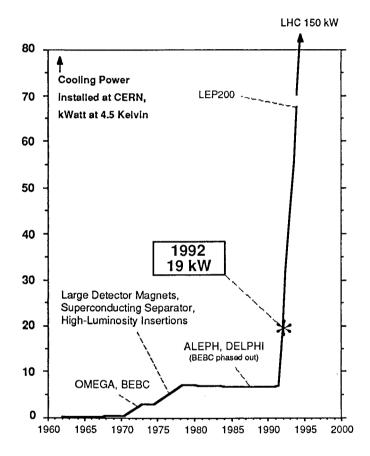
bulletin



Week Monday 10 August

no 33/92

Semaine du lundi 10 août



Proliferation of liquid-helium cryoplants: cooling capacity tripled in 1992 for LEP200 (and LHC ...)

Evolution of liquid-helium cooling capacity installed at CERN since the 1960s.

Note: liquid-helium cryoplants produce several hundred times more heat than cold; for example, a 6 kW plant produces 2 MW of heat.

Evolution de la capacité cryogénique installée au CERN depuis les années 60.

Remarque: un réfrigérateur à hélium produit quelques centaines de fois plus de chaleur que de froid, par exemple, un réfrigérateur de 6 kW quelque 2 MW de chaleur.

Prolifération des réfrigérateurs à hélium liquide : la capacité cryogénique a triplé en 1992 pour le LEP200 (et le LHC ...)

Au CERN, depuis le début de cette année, la puissance cryogénique a été multipliée par 3. Jusqu'en décembre 1991, 14 réfrigérateurs à hélium liquide, d'une puissance

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN. Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

REDUCTION DE LA COUVERTURE D'ASSURANCE MALADIE POUR CERTAINS SPORTS AERIENS

Lors de la négociation avec l'AUSTRIA, l'année dernière, du texte révisé de la Convention d'assurance maladie, il a été convenu d'inclure dans la liste des risques exclus la pratique de divers sports aériens qui sont devenus populaires ces dernières années, mais qui comportent des risques exceptionnels. Les articles concernés viennent d'être modifiés de telle sorte que les risques continueront à être couverts, mais avec des prestations réduites; ceux qui pratiquent ces sports pourront acheter une assurance complémentaire s'ils ont besoin de prestations plus importantes.

Tous les membres du personnel sont informés, par la présente communication, qu'une modification de la Convention est en cours pour limiter la couverture dans de tels cas. Le texte correspondant disposera:

REDUCTION OF THE HEALTH INSURANCE COVERAGE FOR CERTAIN AERIAL SPORTS

When the revised health insurance agreement was negotiated with AUSTRIA last year, it was agreed to include in the list of excluded risks the practice of various aerial sports that have become popular in recent years, but which imply exceptional risks. The articles concerned have now been amended, in agreement with the Staff Association, in such a way that the risks will still be covered, but with reduced benefits; persons practicing these sports will be able to buy complementary insurance if they require more extensive benefits.

All members of the personnel are hereby informed that the Agreement is being amended to limit the coverage in such cases. The relevant text will state:

"ARTICLE 11 RISQUES EXCLUS ET RISQUES SPECIAUX

11.1 Sont exclus de la garantie:

11.1.1 - 11.1.8...

- 11.1.9 Sous réserve de l'Article 11.2, les accidents d'aviation, de vol ou de saut (aéroplane, planeur, aile delta, parapente, ULM, parachute ou autres appareils ou équipements similaires) lorsque ces vols ou ces sauts sont entrepris en contrevenant aux prescriptions des autorités, ou sans avoir obtenu les permis et attestations officiels. La couverture d'assurance se limite lors d'une hospitalisation dans tous les autres cas aux tarifs de la salle commune (chambre à 4 lits et plus) de l'établissement concerné. De plus, sont exclues les prestations selon le Titre III, l'Annexe II point 19 (indemnité en cas de décès), point 20 (impotence) et point 21 (inaptitude d'un bénéficiaire), ainsi que l'Annexe VI.
- 11.2 Les accidents de navigation aérienne ne sont couverts que si l'assuré ou le bénéficiaire se trouve à bord d'un aéronef muni d'un certificat valable de navigabilité et conduit par un pilote titulaire d'un brevet et d'une licence non périmés pour le type d'aéronef en cause, le pilote pouvant être l'assuré ou le bénéficiaire lui-même.
- 11.3 Les Assureurs...".

Personnel Division / Division du Personnel Tel. 3207

RAPPEL!

EPAVES ET VEHICULES ABANDONNES SUR LES PARKINGS

Suite à de nombreux contrôles effectués sur les parkings du CERN, nous avons constaté que plusieurs véhicules étaient abandonnés avec ou sans plaques d'immatriculation, ou sans vignette CERN permettant d'identifier les propriétaires.

Nous prions donc tous les propriétaires de véhicule non identifiable de prendre contact, dans les plus brefs délais, avec M. R. Rochat / 7552, ou bip 13–1300.

Sans réponse de la part du propriétaire de ces véhicules, le processus d'évacuation du site des véhicules abandonnés sera entrepris, selon la procédure officielle (document disponible dans les secrétariats de Division).

Directeur Appui Technique

REMINDER!

WRECKS AND ABANDONED VEHICLES IN CERN CAR PARKS

A number of checks in the CERN car parks have shown there are several vehicles in them that have been abandoned, with or without registration plates and CERN stickers identifying their owners.

We therefore request all owners of unidentifiable vehicles as soon as possible to contact Mr. R. Rochat (tel. 7552 or Beep No. 13-1300).

Should owners of such abandoned vehicles fail to reply, the process of removing abandoned vehicles from the site will be initiated in accordance with official procedures (document available in Division Secretariats).

Technical Support Director

SEMINARS SEMINAIRES

Wednesday 12 August

THEORETICAL SEMINAR

at 14.00 hrs - TH Conference Room

Searching for light spin zero bosons

by Frank HOOGEVEN / CERN

The existence of light spin zero bosons is motivated by the Peccei-Quinn solution to the strong CP problem. Whether one accepts this motivation or not, it is an interesting game to try to limit the mass and couplings of a very light and very weakly interacting particle as much as possible. A number of possible experiments will be reviewed in this talk. Most of these involve techniques which are rarely used in particle physics, such as: optical and RF cavities, squeezed light, Bragg scattering and waiting for the sun to line up with a straight section of the LEP beampipe.

Monday 17 August

PRESENTATION

at 10.30 hrs – CN Auditorium bldg 31/3-005

The FORGE-90 parallel programming environment

by John LEVESQUE / President, Applied Parallel Research, Inc.

This presentation will deal with the parallel programming environment FORGE-90 which allows a user to analyze dusty deck FORTRAN 77 programs and participate in the parallelization of the program. After a successful session, FORGE-90 can then generate parallel code for shared memory, distributed memory- MIMD or distributed memory-SIMD machines. The generated code is either FORTRAN 77 with directives, FORTRAN 77 with message passing calls or FORTRAN 90. FORGE-90 is an excellent code browser for either FORTRAN 77 or FORTRAN 90 programs. The talk will also discuss the HPF (High Performance Fortran) proposed language, and how FORGE-90 could be used to either generate HPF, accept HPF, or perform consistency checking on the HPF program.

John Levesque heads a group of specialists whose expertise in the development of software for the Effective Utilization of Advanced Scientific Computers is world-renowned. For the past 20 years, the group has worked on computers ranging from the ILLIACIV and Cray 1 to the latest vector and parallel computers.

Info: Syed Pasha / IBM / 7083 or (022) 791 52 49 / spas@chvml.vnet.ibm.com

Thursday 20 August

CERN COLLOQUIUM

at 16.30 hrs - Auditorium

Search for a T-violating atomic electric dipole moment

by Norval FORTSON / University of Washington, Seattle

EDUCATION SERVICES EDUCATIFS

Mon. 10 August*

09.00

SUMMER STUDENTS LECTURE PROGRAMME

Current problems in neutrino physics (1)

This week

	Mon. 10 August	09.00	Current problems in neutrino physics (1)	L. DiLena
		10.15	Physics at the LHC (1)	L. Fayard
		11.15	Antiprotons at 4 degrees above absolute zero	G. Gabrielse
	Tue. 11 August*	09.00	Current problems in neutrino physics (2)	L. DiLella
		10.15	Physics at the LHC (2)	L. Fayard
		11.15		
	Wed. 12 August*	09.00	Neutrino physics (3)	L. DiLella
		10.15	Physics at the LHC (3)	L. Fayard
		11.15		
	Thu. 13 August*	09.00	Current problems in neutrino physics (4)	L. DiLella
		10.15	Physics at the LHC (4)	L. Fayard
		11.15		
	Fri. 14 August*	09.00	Physics at the LHC (5)	L. Fayard
		10.15	Student session	???
		11.15	Student session	???
Nex	t week			
	Mon. 17 August*	09.00	Physics highlights from LEAR	R. Landua
		10.15	Phenomenology of the universe (1)	A. de Rújula
		11.15		
	Tue. 18 August*	09.00	Trigger in High Energy Physics Experiment	Ph. Bloch
		10.15	Phenomenology of the universe (2)	A. de Rújula
		11.15		
	Wed. 19 August*	09.00	Course Review	
		10.15	Course Review	
		11.15	Course Review	

^{*} Place of lecture : Council Chamber

While these lectures are prepared for Summer Students who are at CERN this summer, they are open to anyone at CERN. Many of these lectures treat topics at general level, such that they are a good opportunity for a staff member to find out more about something outside their daily work. All lectures are given in English.

Fellows & Associates Service / 4471

L. DiLella

THE OPEN UNIVERSITY

The Open University is now taking applications for its open learning short course "Women into Management" which runs in November and December. The cost is £ 95, and the closing date for applications is 5 September.

Further information may be obtained from the OU Coordinator in Switzerland, Anne Williams (Geneva 771 38 23).

INFORMATIONS GENERALES GENERAL INFORMATION

NOUVELLES ENVELOPPES CERN POUR LE COURRIER EXTERNE

La généralisation du tri automatique par les PTT a entraîné le retour de nombreuses lettres à l'expéditeur. En effet, les lecteurs optiques, lisant de gauche à droite, ne font pas de différences entre l'adresse du correspondant et l'adresse du CERN imprimée sur l'enveloppe. Il a fallu par conséquent trouver très rapidement une solution.

A partir des rejets constatés, et sachant que la partie supérieure de l'enveloppe est réservée au codage et au timbrage, une solution a été trouvée en accord avec les PTT. Elle consiste à imprimer l'adresse du CERN à 90 degrés de l'adresse du correspondant. (voir exemple ci-dessous).

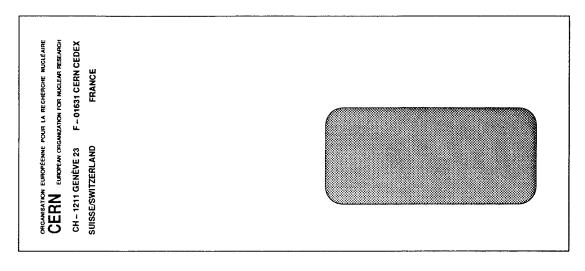
Division AS Services généraux

NEW ENVELOPES FOR EXTERNAL MAIL

The introduction of automated sorting by post offices has resulted in large numbers of letters being returned to sender. The reason is that optical character readers (OCRs) read from left to right but do not differentiate between the CERN return address printed on the envelope and that of the addressee. A rapid solution was needed.

In agreement with the Post Office and taking into account existing models, it was concluded that the best solution was to print the CERN return address at an angle of 90° to that of the addressee (see below). The upper part of the envelope must be left blank for coding and stamping.

AS Division General Services



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les travaux d'entretien des peintures routières commenceront le 17 août et dureront environ trois semaines.

Les usagers sont priés de se conformer à la signalisation provisoire de chantier mise en place et de faire preuve de prudence.

Responsables: V. Gérard / 5781 J. Vanoli / 4228 Division ST – CE-DT

ROAD SAFETY

The periodic maintenance and repainting of road signs will start on 17 August and continue for a duration of some three weeks.

Users are requested to kindly conform with the notices and signs temporarily set up along the site and to drive with due caution.

Responsible persons: V. Gérard / 5781 J. Vanoli / 4228 ST – CE-DT Division

RAPPEL!

Service médical CONSULTATIONS A TITRE PRIVE

Afin de rationaliser au mieux le travail du Service médical, le personnel est informé que les consultations demandées à titre 'privé' (problèmes personnels, avis médicaux, etc.) ont lieu UNIQUEMENT les

> lundi et mercredi de 10.30 à 11.30 h

au Service médical, bât. 57.

Avant de se rendre chez le médecin, s'adresser au Secrétariat (2e étage, 2-006).

Les cas d'urgence continuent d'être reçus à l'Infirmerie (bât. 57, rez-de-chaussée).

REMINDER!

Medical Service

PRIVATE CONSULTATIONS

Inorder for the Medical service to operate as efficiently as possible, the staff are informed that appointments for 'private' medical consultations (on personal problems, for medical opinions, etc.) may be made ONLY on

Monday and Wednesday from 10.30 to 11.30 hrs

at the Medical service, bldg 57.

Before seeing the doctor, please report to the Secretariat (2nd floor, 2-006).

Emergencies will still be dealt with at the Infirmary (bldg 57, ground floor).

Bulletin ASSOCIATION du PERSONNEL STAFF ASSOCIATION



Sièce: Genève, Suisse Seat: Geneva, Switzerland Les informations paraissant dans la rubrique "Association du Personnel" sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du Personnel du CERN.

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Tel. 2819/4224

5 août 1992

Réunion ordinaire du Conseil du personnel, le 4 août 1992

Le Conseil du personnel s'est réuni en session ordinaire, le 4 août à 14 heures 30.

- Il a d'abord pris connaissance des résultats détaillés du questionnaire de l'Association sur les entretiens annuels. Il a conclu que les résultats sont représentatifs, que le personnel est, d'une manière générale, satisfait du déroulement des entretiens mais que certains aspects mériteraient une attention particulière. Le grand intérêt exprimé par un grand nombre des membres du personnel pour les séminaires de formation MOAS montre l'importance que le personnel attache à cet exercice et son désir d'en tirer un bénéfice maximum.
- Il a ensuite entendu un rapport sur les jugements prononcés par le Tribunal administratif du Bureau International du Travail (TAOIT) lors de sa dernière session, le 15 juillet dernier. Rappelons que ce Tribunal est l'instance à laquelle peuvent s'adresser les membres du personnel lorsqu'ils contestent une décision prise par le Directeur général, après épuisement des voies de recours internes (v. le Statut du personnel, art VI 1.05 et le Règlement du personnel, art. R VI 1,12).

Cinq jugements concernaient des requêtes déposées par des membres du personnel du CERN, dont quatre avaient demandé l'aide de l'Association. Parmi ces quatre requêtes, trois ont été admises par le Tribunal qui a annulé les décisions prises par le CERN, la quatrième a été rejetée mais le jugement éclaircit une situation dans laquelle un organisme extérieur était impliqué.

Parmi les trois requêtes admises, l'une concerne le remboursement de l'avoir fiscal français à un membre du personnel français vivant en France et y payant ses impôts: "le CERN remboursera les sommes indûment retenues sur les impôts pour les années 1987, 1988 et 1989".

Les deux autres requêtes concernent des décisions de non-attribution de contrat de durée indéterminée et de non-renouvellement de contrat: ces décisions ont été annulées comme ayant été prises par une autorité incompétente (comme dans deux cas semblables jugés par le Tribunal l'an dernier); est renvoyée devant l'organisation européenne pour la recherche nucléaire pour qu'il soit statué à nouveau sur les demandes du requérant conformément aux indications contenues [dans le jugement]".

Signalons à cette occasion que, comme le Tribunal l'a déjà dit dans le jugement de l'an dernier, "il n'aperçoit pas la liaison nécessaire qui existerait entre le refus d'un contrat de durée indéterminée et le non-renouvellement d'un contrat à terme fixe".

Des jugements, s'appliquant au personnel d'autres Organisations Internationales, mais qui pourraient s'avérer utiles pour le CERN, ont été présentés également.

L'Association du personnel et sa Commission des cas particuliers, qui se réunit tous les mercredis matin, assure le suivi de ces jugements.

• Dates de réunions en 1993: sur proposition du Comité exécutif, le Conseil du personnel a approuvé les dates suivantes pour 1993: Assemblée générale, le 5 mai, dépouillement des élections au Conseil du personnel, le 15 juin, Assises de l'Association le 20 juin après-midi et le 21 juin, élection du prochain Comité exécutif, le 29 juin.

Un calendrier très prévisionnel des réunions du Conseil du personnel a été retenu pour tenir compte des incertitudes des dates de réunions du Comite de concertation permanent et du Directoire.

AUTRES ACTIVITES DU COMITE EXECUTIF

Relèvement des traitements au 1er janvier 1993 : l'Association a écrit une nouvelle lettre au Directeur général pour demander que figure dans le document officiel pour le Comité des Finances, relatif à l'indice de variation des coûts, un paragraphe rappelant la mesure négociée en 1990 comprenant un relèvement général des traitements de 1,5% au 1er janvier 1993, au-delà de l'indice du coût de la vie à Genève pour la période août 1991 - août 1992.

Recours contre les décisions du Conseil sur la révision quinquennale et les adaptations annuelles des traitements : les deux Commissions de recours ont formulé leurs recommandations au Directeur général qui a 60 jours pour prendre sa décision.

Modifications aux Statut et Règlement du personnel (document destiné au Comité des finances pour la réunion du mois de septembre) : les délégués ont été informés des propositions de modification du Règlement du personnel sur lesquelles le Comité de concertation permanent était parvenu à un accord (voir le compte-rendu du CCP dans le Bulletin n° 32/92). Une longue discussion sur les conditions du travail par roulement a eu lieu et il a été souligné très fortement que beaucoup de travail reste à faire dans le cadre de la révision générale des Statut et Règlement.

Restaurants: les représentants de l'Association dans le Comité de Surveillance des Restaurants ont écrit au Président de ce Comité pour exprimer leur stupéfaction quant à la proposition de changement du cahier des charges, faite à l'occasion du renouvellement de la concession pour le restaurant n° 1. C'est à ce Comité d'élaborer la politique du CERN en matière de restauration, y compris les aspects contractuels et les appels d'offres. Nos représentants ont demandé la suspension de ce changement et le respect des procédures de concertation normales à travers le Comité de Surveillance des Restaurants.

SBS: un accord de renouvellement du contrat entre le SBS et le CERN a été signé pour une durée de 5 ans à compter du 1er juillet 1992. Cet accord comporte certaines conditions plus avantageuses notamment: taux de change favorable toute l'année, intérêts créditeurs sur les comptes personnels d 1% supérieurs aux taux affichés, réduction de 1/2% sur les hypothèques (anciennes et nouvelles de premier et de deuxième rang en Suisse) par rapport aux taux affichés.

D'autres améliorations, déjà en force, restent, p.ex. : gratuité de la gestion des comptes, gratuité des cartes Eurocheques, réduction de 100 à 50 CHF du coût de la carte Visa, etc. Pour plus de détails, prière de s'adresser directement à la banque.

Assurance maladie - Article 11.1.9 (exclusion des accidents d'aviation, de vol ou de saut): depuis 1 janvier 1992 l'AUSTRIA ne peut intervenir que si la personne pratiquant ce type de sport dispose d'une assurance de base. Suite à des réclamations de membres du personnel, il n'a pas été possible de trouver une compagnie d'assurance, soit en France, soit en Suisse, disposée d'agir en tant qu'assurance de base. L'AUSTRIA propose donc une modification à l'article 11.1.9 dans la convention d'assurance maladie-accident avec le CERN. Avec cette modification les personnes pratiquant des sports aériens (aéroplan, planeur, aile delta, parapente, ULM, parachute, etc,) pourront bénéficier d'une couverture de base minimale avec l'AUSTRIA et auront la possibilité de conclure une assurance complémentair auprès des compagnies d'assurance couvrant les prestations exclues par la convention.

Représentants de l'Association dans des Comités et Commissions : la nomination de ces représentants se fera lors de la réunion du Conseil du personnel du 4 septembre et les délégués sont invités à présenter leurs candidatures au Secrétariat de l'Association le plus tôt possible.

Le Conseil du personnel a été informé que l'Administration a l'intention de proposer, pour discussion au Comité de concertation permanent, des modifications des conditions d'assurance chômage, définies dans la Circulaire Administrative n° 4.

Le Rapport Annuel du Service du Médecine de Travail sera distribué à tous les délégués. Il fera l'objet d'une discussion avec les médecins à la réunion du Comité de concertation permanent le 3 septembre.

Des tableaux d'affichage fermés pour les résultats des recours internes, réclamés par le Comité exécutif, ont été installés par l'Administration.

La séance s'est terminée à 17h30.

* * * * * * * * *

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL SUR LES ENTRETIENS ANNUELS 1992 (3ÈME PARTIE)

Suite à notre article de la semaine dernière, vous trouverez ci-dessous les résultats des réponses au questionnaire de l'Association sur les entretiens annuels 1992 par filière, selon les recours contre l'attribution initiale des filières et par division. Nous avons calculé un indice de satisfaction moyenne par filière ou par division en ajoutant les pourcentages de réponses positives à toutes les questions sauf celle sur les cours MOAS, exclue, et sauf celle sur les recours contre l'attribution initiale des filières de carrière, comptée négativement.

Réponses classées par filière¹ et selon les recours contre l'attribution initiale des filières

Le tableau suivant montre le pourcentage des réponses positives ("oui") aux différentes questions par rapport à l'ensemble des réponses de chaque filière. Les résultats sont présentés verticalement selon le pourcentage général moyen de réponses positives aux questions.

filière	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	total	recours	non recours
nombre d'entretiens	28	55	143	172	155	95	83	38	813	128	684
réponses/titulaires(%)	16	19	26	28	30	25	24	15			
question:									moyenne	1	
climat détendu et constructif (%)	86	91	91	97	97	96	98	100	95%	95	95
durée suffisante (%)	83	88	94	94	96	95	98	95	94%	94	94
accord sur les résultats (%)	90	86	86	94	96	97	98	97	92%	87	93
sans interruption (%)	86	91	88	91	93	97	94	97	92%	94	92
tous les sujets discutés (%)	86	88	91	74	90	95	96	95	92%	89	92
accord sur l'évaluation écrite (%)	79	86	89	95	93	93	94	92	91%	88	91
accord sur ces objectifs (%)	90	82	74	91	83	94	90	97	86%	83	86
entretien satisfaisant (%)	79	79	83	88	85	90	87	100	86%	82	86
objectifs clarifiés (%)	76	77	74	90	85	90	89	97	84%	78	85
entretien utile (%)	93	88	81	76	77	83	85	92	81%	83	80
plans personnels discutés (%)	83	82	66	78	76	76	78	71	75%	78	75
accord à leur sujet (%)	72	59	57	73	69	73	77	71	68%	63	69
réunions régulières avec superviseur (%)	45	52	51	62	76	73	79	82	66%	60	67
ressources définies et agréées (%)	69	68	56	69	63	61	66	68	64%	61	64
avancement discuté (%)	66	71	63	58	53	37	43	16	52%	70	49
intérêt pour cours MOAS (%)	72	50	57	49	47	44	38	18	46%	61	44
recours contre filière initiale (%)	69	45	16	17	9	4	4	3	15%	(100)	(0)
satisfaction moyenne par filière(%)	70	71	70	76	76	78	79	79	75%		

On note une moindre satisfaction générale des filières les moins élevées tant sur les conditions des entretiens que sur leurs résultats; curieusement, la discussion des résultats, des ressources, des plans de développement personnels s'est faite moins bien dans la filière IV que dans les autres filières. L'utilité de l'entretien apparaît moindre pour les filières intermédiaires. L'intérêt des cours sur la nouvelle politique des filières est très élevé pour les filières les moins élevées et diminue ensuite fortement, peutêtre parce que les cours ont déjà été suivis.

¹ filière I exceptée, car il n'y a qu'une réponse. reçue récemment. ASSOCIATION DU PERSONNEL IV 33/92-10.08.92

Le nombre de recours diminue lorsque la filière s'élève, ce qui ne surprendra personne. Les conditions générales de l'entretien dépendent peu des recours; par contre l'accord sur les résultats, la clarification des objectifs et leur accord, montrent de légères différences. Les différences sont plus sensibles en ce qui concerne les plans de développement personnels et surtout l'avancement et l'intérêt pour des cours sur la nouvelle politique des carrières. Cependant, il y a 30% d'entretiens, en cas de recours, pendant lesquels l'avancement n'a pas été discuté, ce qui est quand même surprenant.

Réponses classées par division¹

Le tableau suivant montre le pourcentage des réponses positives ("oui") aux différentes questions par rapport à l'ensemble des réponses de chaque division. Les résultats sont présentés horizontalement selon l'indice de satisfaction moyenne croissant et verticalement selon le pourcentage général moyen de réponses positives aux questions.

Chacun d'entre vous pourra faire ses propres commentaires....

division	FI	AS	AC	AG	МТ	SL	PS	ST	ECP	TIS	AT	PPE	CN	PE	DG	total
nombre d'entretiens		37	7	5	93	80	99	52	88	35	136	116	13	16	15	813
% réponses/titulaires	22,2	20,6	25,9	17,2	38,4	20,5	29,9	16,7	30,6	21,5	35,5	30,6	8,62	24,2	22,4	
QUESTION:				·												moyenne
climat détendu et constructif (%)	86	92	100	80	95	94	96	92	92	94	99	96	100	100	100	95%
durée suffisante (%)	90	95	86	100	92	95	95	96	93	97	93	91	100	100	100	94%
accord sur les résultats (%)	81	78	100	80	91	89	96	92	96	89	95	93	100	100	93	92%
sans interruption (%)	90	97	86	100	93	89	92	90	89	89	90	97	100	100	100	92%
tous les sujets discutés (%)	86	89	86	100	92	90	92	88	90	92	96	91	92	94	100	92%
accord sur l'évaluation écrite (%)	71	84	86	80	88	89	91	90	94	92	94	92	100	100	100	91%
accord sur les objectifs (%)	52	81	86	100	80	87	87	81	83	94	88	89	100	100	93	86%
entretien satisfaisant (%)	57	78	86	80	82	87	84	87	88	89	86	89	100	100	93	86%
objectifs clarifiés (%)	62	81	100	100	73	84	90	71	84	86	88	89	92	100	93	84%
entretien utile (%)	81	89	86	80	84	86	73	83	74	-94	80	73	85	88	100	81%
plans personnels discutés (%)	57	73	43	60	76	68	77	81	80	72	73	80	69	88	80	75%
accord à leur sujet (%)	38	62	57	60	63	65	71	69	75	67	65	76	69	88	80	68%
réunions régulières avec superviseur	33	57	71	80	55	75	67	81	72	78	67	57	62	94	80	66%
(%) ressources définies et agréées (%)	38	57	57	60	59	66	61	54	66	69	66	68	69	88	73	64%
avancement discuté (%)	48	62	43	20	53	51	49	58	51	56	51	56	23	31	80	52%
intérêt pour cours MOAS (%)	62	57	57	40	45	53	37	46	42	64	38	45	54	63	73	46%
recours contre filière initiale (%)	43	24	0	20	20	8	18	12	13	56	8	9	0	6	27	15%
satisfaction moyenne par division	62	71	73	73	73	73	74	74	75	75	77 .	78	- 80	84	86	76%

¹ division TH exceptée, car il n'y a qu'une réponse.

² selon les délégués de la division CN, cette faible participation résulte peut-être d'une mauvaise distribution des questionnaires.

CLUBS



CRICKET

On Saturday the 29th of August, the CERN Cricket Club will be hosting a fun, single-wicket competition in the memory of the late Eifionydd Jones, ex-President of CCC. Spectators will be welcome. Anyone wishing to play should contact Chris (Onions@cernvm) or Colin Carter, tel. 3818. In case of poor weather, the following Saturday has been kept in reserve.



YACHTING

The next regatta will be held on

Saturday 8th of August at Port Choiseul, Versoix.

Inscriptions: 12.30 - 13.30 Start at approximately 14.30

The regatta will be for all series (Catamarans, Windsurfers, Dinghies and Keelboats).

Non-members with their own equipment will be most welcome.

For First 25 reservations, please contact

Paul Gelissen/CN, tel. 2405, beep 13*5576.

La prochaine régate aura lieu

Samedi le 8 août à Port Choiseul, Versoix.

Inscriptions entre 12h30 - 13h30 Début de la régate à 14h30 environ

Cette régate est ouverte à toute catégorie de bateaux (catamarans, planches à voile, dériveurs, quillards, etc.)

Les non-membres (avec leur propre équipement) seront les bienvenus.

Pour les réservations First 25, contacter

Paul GELISSEN/CN, tél. 2405, beep 13*5576

Le Ras le Bol, rallye pour les bateaux à cabine, aura lieu cette année les 15-16 août. Le rendezvous est fixé pour les participants :

le 15 août à 9h00, à Port Choiseul, Versoix

Un repas sera organisé, veuillez indiquer si vous y participez ainsi que le nombre de personnes prévu. Réponses pour mardi le 11 août, au plus tard, à

Noël Le Vasseur CERN, AS, 1211 Genève 23 tél. 767.46.24

Pour renseignements supplémentaires: Alan Turner, tél. 367 15 43 (le soir).

VELO



PROCHAINES SORTIES:

Dimanche 9 août : Tour du Lac Léman avec 175 kilomètres, départ à 6h00, piscine de Ferney-Voltaire. Un arrêt est prévu au bout du Lac pour se restaurer ; prévoyez de l'argent de poche. Pour ceux qui veulent venir à notre rencontre l'aprèsmidi, suivre la route du bord du Lac.

Samedi 15 août : Départ à 14h00, piscine de Ferney-Voltaire pour 54 kilomètres.

COOPERATIVES

INTERFON

(Bât. 563)

Marché VIDEO-MUSIC à Ferney-Voltaire :

promotion août 1992 sur téléviseur MITSUBISHI CT33C1EST, écran 84 cm et magnétoscope MITSUBISHI PAL, SECAM, NTSC.

Vous pouvez obtenir les meilleurs produits du marché en TV Vidéo, Hi-Fi, antennes, ainsi que le dépannage de vos appareils des mêmes gammes, achétés chez VIDEO-MUSIC ou ailleurs.

VEHICULES AUTO

- 1. **ROVER et VOLVO** avec le garage JORDAN à Sauverny. Vous bénéficiez d'une remise sur le véhicule neuf ou sur la soulte.
- 2. **RENAULT** avec la D.V.S.E.; le véhicule étant à retirer à Paris. Renseignez-vous de préférence à notre secrétariat au CERN.

VINS EN STOCK: nous avons un échantillonnage important, nos bouteilles sont conservées au frais et présentées couchées. Nous vous proposons des vins de France: Alsace, Beaujolais, Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Jura, Saône, Bugey, Languedoc et Roussillon, Sud-Ouest, Vallée du Rhône, vins doux naturels dont des Banyuls, Banyuls grand cru qui s'accordent très bien avec le melon, vins de pays rouges, rosés et blancs en cubitainers de 10 l. En vins étrangers nous avons des vins d'Espagne, des Tokays de Hongrie, des Cotnary de Roumanie, des vins de Portugal, etc. M. Michel BELL se fera un plaisir de vous renseigner sur tous les crus.

Nous détaxons pour la Suisse les vins à partir de 6 bouteilles.

COOPIN

(Bât. 563)

Information COOPIN par VM: XNEWS (COOPIN

DATES A RETENIR!!!

Mercredi 12 août et vendredi 14 août 1992 :

démonstration vente de coffres-fort SECURE CBX Pour la sécurité de vos biens dans votre appartement ou votre maison, faites installer ur coffre-fort.

Grand choix de jumelles WEGA, casques KOSS walkmans SONY PHILIPS, petites radios SONY INNO-HIT, appareils photo KODAK, etc.

Un nouvel arrivage de montres CASIO pour hommes et femmes avec toutes les nouveautés.

Self-service pour l'apéritif :

les flûtes des Montagnes Neuchâteloises "pur beurre au gruyère et au sel. HP Steak-sauce Englische Würzsauce

Pour le soin de vos dents :

brosses à dent, dentifrice, solution bucco-dentaire fil dentaire, cure-dents ELMEX imprégnés de fluorure d'amine d'ELMEX, l'anticarie éprouvé.

ABRAX, lave en profondeur et masse en même temps. Les substances dermophiles soignant la peau, telles que lanoline, lécithine et lanobor, rendent la peau bien souple et veloutée.

CINE-CLUB CERN

JEUDI 13 août, à 20h.30

THURSDAY 13th August, at 8.30 pm

AMPHITHEATRE DU BATIMENT PRINCIPAL /MAIN AUDITORIUM

TO BE OR NOT TO BE

of/de Ernest Lubitsch

with/avec J. Benny, C. Lombard, R. Stack

A Varsovie en 1939, tandis que le grand acteur Joseph Tura attaque le monologue d'Hamlet, "*To be or not to be*", le lieutenant Sobinski quitte son fauteuil...

Le chef d'œuvre de Lubitsch. Un film engagé contre le nazisme mais aussi une désopilante comédie et une réflexion sur le théâtre où Lubitsch s'amuse constamment à nous tromper. Un mouvement endiablé, une interprétation parfaite et un perpétuel éclat de rire mêlé à un terrible suspense.

Benny has the rôle of a lifetime as "great, great actor" Joseph Tura, whose Polish theatre company is put out of business by invading Nazis, until they become involved in espionage and find their thespian skills being put to the ultimate test.

Superb black comedy.

English dialogue with French and German sub-titles Version originale anglaise sous-titrée Français / Allemand

Entrée/entrance CHF 7.-

Restaurants Semaine du 10 août

Plats conventionnés (déjeuner / lunch)

Restaurant Concessionnaire	no 1 COOP	no 2 DSR	no 3 Générale de Restauration 866 Prévessin			
Bât. / bldg Site	501 Meyrin	504 Meyrin				
Prix	a) 6.30 FS b) 7.40 FS	a) 7.10 FS b) 8.10 FS	a) 19.60 FF b) 22.70 FF			
Lundi Monday	a) Escalope de dinde cordon bleu Cornettes au beurre Jardinière de légumes b) Filet de daurade Pommes nature Pois mange-tout	a) Vol-au-vent financière Riz pilaf Salade b) Saltimbocca de porc à la Romaine Röstis dorés Pois mange-tout	a) Jambon blanc poché à la Tourangelle Carottes en rondelles à la crème b) Steak de bœuf bavette aux échalottes Pommes frites Choux de Bruxelles ENTRECÔTE GRILLÉE			
Mardi Tuesday	 a) Oeufs durs Florentine Pommes en dés b) Hamburger Pommes mousseline Baby carottes 	 a) Tranche de foie de bœuf à la Lyonnaise Pommes sautées Salade b) Cuisse de poulet Catalane Spaghetti Fenouil en gratin 	a) Rognons de porc à la Bourguignonne Fenouil en gratin b) Coquelet grillé à l'Américaine Macaroni au gruyère Ratatouille de légumes CHOIX DE SAUCISSES GRILLÉES AUX FINES HERBES 22.70 FF			
Mercredi Wednesday	 a) Émincé de foies de porc Riz blanc Courgettes b) Poulet rôti Pommes frites Haricots verts 	 a) Sauté de porc à l'ananas Spätzli Salade b) Poitrine de veau farcie Pommes croquettes Ratatouille 	 a) Langue de bœuf sauce piquante Semoule de couscous b) Rôti de bœuf saignant Haricots verts vapeur Légumes de couscous SAUCISSE FUMÉE ET SA GARNITURE 25.00 FF 			
Jeudi Thursday	a) Sauté d'agneau Flageolets Tomate b) Longe de porc rôtie Pommes boulangères Rătatouille	 a) Cannellonis gratinés Salade b) Jarret de bœuf à la Bourguignonne Pommes rissolées Petits pois et carottes 	 a) Oeufs brouillés à la crème Épinards en branches b) Steak de veau aux lardons Choux verts vapeur Pommes mousseline CROQUE MONSIEUR ET SA GARNITURE 19.60 FF 			
Vendredi Friday	a) Paupiette de dinde Pommes mousseline Carottes Vichy b) Filet de flétan Pommes nature Brocolis	 a) Beignets de merlan sauce tartare Pommes nature Salade b) Curry d'agneau à l'Indienne Riz créole Tomate au four 	a) Gratin de pâtes aux deux jambons Salade verte b) Filets de perche sauce Aurore Riz aux fruits de mer Tomates provençales FILET DE SAUMON EN SAUCE 32.00FF			

Heures d'ouverture :

Restaurant no. 1 Lundi au vendredi : de 07h00 à 01h00 Samedi et dimanche :

1. Cafétéria de 07h00 à 23h00

2. Restaurant de 11h30 à 14h00 et de 18h00 à 19h30 Restaurant no. 2 Lundi au vendredi : de 06h30 à 18h00 Samedi : de 11h00 à 14h00 Restaurant no. 3 Lundi au vendredi : de 07h00 à 09h00 de 11h30 à 14h00

C SUMMER ST (09.00 Physics highled by R LAND) 10.15 Phenomenolom by A. DE RÚ by A. DE RÚ 10.30 PRESENTAT The FORGE-5 environment by John LEVI Applied Para		by G.C	by L DILELL 10.15 Physics at the by L FAYARI 11.15 Antiprotons a absolute zero	C SUMA 09.00 Curren	Lundi Monday	Calen
SUMMER STUDENTS LECTURES Physics highlights from LEAR by R. LANDUA Phenomenology of the universe (1) by A. DE RÜJULA PRESENTATION PRESENTATION The FORGE-90 parallel programming environment by John LEVESQUE / President, Applied Parallel Research, Inc.	17.8	by G. GABRIELSE	by L DILELLA Physics at the LHC (1) by L FAYARD Antiprotons at 4 degrees above absolute zero	SUMMER STUDENTS LECTURES Current problems in neutrino physics (1)	10.8	Calendrier hebdomadaire
O9.00 T 09.10 T 10.15 P			10.15 p	C su 09.00 Cu	Mardi Tuesday	nada
SUMMER STUDENTS LECTURES Trigger in High Energy Physics Experiment by Ph. BLOCH Phenomenology of the universe (2) by A. DE RÚJULA	18.8		by L DILELLA Physics at the LHC (2) by L FAYARD	MMER STUDENTS LECTURES	11.8	ire
09.00 c 10.15 c 11.15 c		14.00 T	10.15 P	o9.00 s	Mercredi Wednesday	
SUMMER STUDENTS LECTURES Course Review Course Review Course Review	19.8	THEORETICAL SEMINAR Searching for light spin zero bosons by Frank HOOGEVEN /CERN	3)	IMER STUDENTS LECTURES trino physics (3) DILELLA	12.8	1992
16.30 c			10.15 p	(*) m2 00'60 ins 2	Jeudi Thursday	
CERN COLLOQUIUM Search for a T-violating atomic electric dipole moment by Norval FORTSON / University of Washington, Seattle	20.8		L DILELLA rsics at the LHC (4) L FAYARD	IMMER STUDENTS LECTURES	13.8	
			10.15 s _t	C st 09.00 Pt	Vendredi Friday	We
	21.8		10.15 Student session 11.15 Student session	C SUMMER STUDENTS LECTURES 09.00 Physics at the LHC (5) by L. FAYARD	14.8	Weekly Calendar

Auditorium / bldg 500
A Amphithéâtre / bât. 500

C Council Chamber / bldg 503 Salle du Conseil / bât. 503

PS

PS Auditorium / bldg 6, 2-024 Amphithéâtre PS / bât. 6, 2-024

S

SL Auditorium - Prévessin / bldg 864, 1st fl. Amphithéâtre SL - Prévessin / bât. 864, 1er ét.

Ħ

ECP Conference Room, bldg 13/2-005 Salle de conférence ECP, bât. 13/2-005

Dernier délai pour insertions : mardi 12.00 h Association du Personnel : bât. 64/R-002, tél. 2819 Section Communications (DC) : bât. 50/1-030, tél. 3475

AT Auditorium / bidg 30, 7th floor Amphithéâtre AT / bât. 30, 7e étage Th Theory Conference Room / bldg 4
Salle Théorie /bât. 4

DG 6th Floor Conference Room, bldg 60 Salle de conférence du 6e étage, bât. 60

CN CN Auditorium - bldg 31/3-005 Amphithéâtre CN - bât. 31/3-005

Deadline for insertion: Tuesday 12.00 hrs
Staff Association: bldg 64/R-002, tel. 2819
Communications Section (DC): bldg 50/1-090, tel. 3475

e-mail: weekly_bulletin@macmail
staff_association@macmail

place as indicated lieu selon indication